

## Les méchants et le gentil

Ma lettre annonce toujours le printemps ... à moins que ce ne soit plus modestement le contraire. Elle sera donc plus légère que d'habitude.

Je ne résiste pas à la tentation de vous citer un extrait du « Petit Dictionnaire absurde & impertinent de la vigne et du vin », de Jean-Pierre GAUFFRE, aux éditions Féret, ouvrage plein d'humour et politiquement incorrect :

*" En France, il existe deux sortes d'alcools, à ne surtout pas confondre. Il y a l'alcool qui est contenu dans le vin et l'alcool qui est contenu dans les autres alcools.*

*L'alcool contenu dans les autres alcools – whiskey, vodka, rhum, tequila, white spirit, alcool à brûler -, c'est de l'alcool méchant. Quand on en boit, il fait mal à la tête et il détraque le foie. Après, on fait n'importe quoi : on cogne ses enfants, on enroule sa voiture autour d'un platane, on se promène tout nu place de la Concorde, on vote José Bové, on regarde L'Île de la Tentation.*

*Alors que l'alcool dans le vin, c'est très différent. C'est de l'alcool gentil. Ce n'est plus de l'alcool, c'est de la culture. Ouvrons une bouteille de vin. Immédiatement, Villon, Baudelaire et Verlaine rappliquent. C'est de la poésie pure. C'est aussi de la spiritualité, C'est Noé qui nous a tous sauvé du déluge, c'est le sang de Jésus-Christ.*

*Le vin et son alcool gentil constituent un livre grand ouvert sur le monde, les hommes, l'amitié, l'échange, la beauté, la fraternité. Il existe d'ailleurs des gens qui lisent beaucoup, au moins deux ou trois litres par jour. Ce sont des types formidables, copains avec les éléphants roses et les lapins bleus qui les accompagnent au quotidien. Au bistrot, ils savent philosopher comme Socrate et Platon. Tout le monde en est convaincu. Sauf les gendarmes, au moment de l'alcootest."*

J'ajouterai pour ma part que l'alcool contenu dans le vin invite aussi à la paresse. La preuve, je copie outrageusement le travail d'un autre pour mon billet d'humeur traditionnel. De là à en conclure que j'ai un emploi fictif ...

**Jacques MEYNARD**, le 10/03/2017